RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

Etterbeek

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME 12410

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Rue de Tervaete 87

Objet de la demande : régulariser les modifications de la façade avant (châssis, porte d'entrée et oriel au 4e étage), créer deux lucarnes (à l'avant et à l'arrière) et des terrasses en façade arrière ainsi que réaménager l'ensemble de l'immeuble comprenant cinq logements (extension du logement du rez vers le sous-sol et du 4ème vers les combles)

Nature de l'activité principale :

Périmètre et zone :
PRAS : zones d'habitation

Motifs principal(aux) de l'enquête :
application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)

L'enquête publique se déroule du 15/09/2025 au 29/09/2025.

La réunion de la commission de concertation est fixée au mardi 14 octobre 2025, à l'administration communale. Seules les personnes formellement invitées y seront admises.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier complet de la demande peut être consulté :

- en ligne : https://openpermits.brussels/

- si la consultation en ligne n'est pas possible, consultation sur rendez-vous à prendre au 02/627 27 58.

Les avis d'enquête publique ainsi que l'ordre du jour de la Commission de Concertation peuvent également être consultés sur le site etterbeek.brussels

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues par email : urbanisme@etterbeek.brussels ou téléphone au 02/ 627 27 58.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par courrier électronique (**urbanisme@etterbeek.brussels**) ou par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : – avenue des Casernes 31/1 à 1040 ETTERBEEK **au plus tard le 29/09/2025** ou, si ce n'est pas possible, oralement sur rendez-vous.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, à être entendue par la Commission de Concertation.

A Etterbeek, le 25/08/2025

Par le Collège :

La Secrétaire communale,,
Annick PETIT

Le Bourgmestre,
Vincent DE WOLF

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la commune sur ledit dossier.